

# **CONCERTATION PREALABLE SUR LE PROJET FORGE+ DE NOUVEL ATELIER DE FORGE AU CREUSOT ET SON RACCORDEMENT ELECTRIQUE**

## **Compte-rendu de l'atelier sur l'insertion dans la ville du 16 juin 2025 au Creusot**

La réunion a duré 2h45. Elle a réuni environ 65 participants en présentiel.

### **Intervenants :**

- David MARTI, maire du Creusot et président de la Communauté Urbaine Creusot-Montceau (CUCM)
- Sébastien MARTOIA, directeur de Framatome Le Creusot
- Pascal ENGELVIN, chef de projet Forge+, Framatome
- Etienne DE HAAS, Lindea, assistant maîtrise d'ouvrage de Framatome
- Céline VIGO, responsable Investissements et Services Techniques Le Creusot, Framatome
- Jean-Baptiste MOREAU, directeur de la régie de territoire CUCM Nord
- Georges LECLERCQ, garant de la concertation
- Marion FURY, garante de la concertation

### **Animation :**

- Hugo ROSSET, bureau d'études SYSTRA

### **Déroulé de la réunion publique :**

#### **1. Introduction de la réunion**

- Mot d'accueil du maire du Creusot et président de la CUCM
- Présentation de la CNDP, des missions des garant.es et du cadre de la concertation préalable sur le projet Forge+

- Présentation du projet de Framatome, de son raccordement électrique et du calendrier des rencontres de la concertation
  - Temps d'échanges avec la salle
2. Table-ronde sur l'insertion du projet dans la ville avec le maire du Creusot, Framatome et le représentant de la régie du territoire CUCM Nord, suivi d'un temps d'échanges avec la salle
  3. Travail en sous-groupes, suivi d'un temps de mise en commun et d'un temps d'échanges avec la salle
  4. Clôture de la réunion

## **Synthèse de la réunion**

### ***Présentation du projet et de son contexte***

*Forge+ vise à renforcer la capacité française à produire des pièces forgées pour le nucléaire, dans le cadre d'un programme de relance s'appuyant sur le prolongement du parc existant, la construction de nouveaux EPR2<sup>1</sup> et le développement de petits réacteurs modulaires (SMR<sup>2</sup>). L'objectif est de garantir la souveraineté industrielle et de répondre à la demande estimée, tant nationale qu'internationale, sans recourir à la sous-traitance étrangère.*

*La localisation du Creusot est jugée privilégiée en raison de la proximité ferroviaire, de partenaires industriels majeurs (Industeel), et de l'écosystème régional. La mise en œuvre du projet dépendra des perspectives de commandes liées au développement du parc nucléaire (6 premiers EPR2, puis potentiellement huit EPR2 supplémentaires) et également à l'international.*

### ***Table ronde sur l'opportunité du projet***

*La table ronde a permis à différents intervenants d'aborder plusieurs thèmes majeurs autour de l'insertion du projet dans la ville, à savoir, les impacts en phase d'exploitation et en phase chantier (Framatome), les conditions d'insertion du projet dans la Ville et la capacité d'accueil du territoire (ville du Creusot), l'insertion professionnelle et la création du lien social (régie CUCM Nord).*

### ***Travaux en sous-groupes sur l'opportunité du projet***

---

<sup>1</sup> L'Evolutionary Power Reactor 2 (EPR2), aussi initialement appelé EPR-NM (« Nouveau Modèle »), est un projet de [réacteur nucléaire à eau pressurisée](#) (REP) de [génération III+](#).

<sup>2</sup> Un petit réacteur modulaire (PRM) ou *small modular reactor (SMR)* en anglais, est un [réacteur nucléaire à fission](#) de petite taille et de faible puissance — de l'ordre de 10 à 300 MWe

Les restitutions des différents groupes à l'issue de 30 minutes de travaux en sous-groupes ont porté sur les principaux sujets suivants : les impacts sur la circulation, les nuisances générées (bruit, vibration, pollution atmosphérique), l'insertion paysagère des bâtiments (végétalisation, choix architecturaux pour les bâtiments, choix des matériaux et des couleurs etc.), l'emploi et la formation, ou encore les conditions d'accueil pour les futurs salariés de la forge : développement de commerces, de restaurants et de logements, etc..

### **Temps d'échanges avec le public**

Plusieurs temps d'échanges ont ponctué cet atelier. Les principaux points abordés par le public concernaient la prise en compte des nuisances de la forge à l'égard du voisinage, les besoins en termes de formation, l'incidence de la situation d'ArcelorMittal (Industeel) sur le projet (capacités d'approvisionnement de la forge en lingots), la configuration du site et de ses accès, la consommation énergétique de Forge+ et son besoin d'alimentation, le besoin de logements.

### **Prochaines étapes**

Un atelier dédié aux retombées économiques du projet est prévu le 30 juin de 18h à 20h30 à la Maison des associations Guynemer (informations sur le site internet [Concertation Forge+](#)).

## **1. Introduction de la réunion**

---

NB : le diaporama projeté par les différents intervenants lors de la rencontre est accessible sur le site internet du projet : [Concertation Forge+ : Les présentations et comptes-rendus des rencontres publiques](#)

**David MARTI, maire du Creusot et président de la CUCM**, salue les participants et souligne l'intérêt que la ville et la Communauté urbaine du Creusot-Montceau (CUCM) portent au projet de Framatome.

Gage de dynamisme pour l'avenir du territoire, le projet permettrait de conforter la production industrielle au Creusot et générerait des emplois. Il permettrait par ailleurs de contribuer à l'indépendance énergétique et industrielle de la France.

Il rappelle que le projet s'inscrit également au cœur d'une politique nationale et internationale visant à produire une énergie moins émettrice en gaz à effet de serre, notamment par le prolongement du parc nucléaire existant, la construction de nouveaux EPR2 et le développement de petits réacteurs modulaires (SMR).

Il explique que la Communauté urbaine et la Ville du Creusot ont ainsi été associées à ce projet depuis plus de trois ans.

Il indique que la démarche de concertation vise à recueillir les avis du public, et notamment ceux des habitants du Creusot qui sont particulièrement concernés, afin d'intégrer au mieux le projet dans la ville.

**Hugo ROSSET, animateur**, présente les intervenants présents en tribune et rappelle la présence des garants désignés par la Commission nationale du débat public (CNDP), dont le rôle est de veiller au bon déroulement de la concertation afin qu'elle garantisse le droit à l'information et à la participation du public.

Il présente ensuite le déroulé de la réunion.

### Présentation de la CNDP, du rôle des garants et du cadre de la concertation préalable

*NB : le diaporama projeté lors de l'atelier est accessible sur le site internet de la concertation : [Concertation Forge+ : Les présentations et comptes-rendus des rencontres publiques](#)*

**Marion FURY, garante de la concertation**, explique que la CNDP est une institution indépendante de l'Etat et de Framatome qui vise à garantir le droit à l'information et à la participation du public.

Elle ajoute que les concertations ne sont ni des référendums, ni un comptage de ceux qui sont pour ou contre le projet, mais sont un lieu d'échange entre les porteurs de projet et le public. La concertation préalable permet ainsi de s'interroger sur l'opportunité du projet, ses alternatives, et ici, dans le cadre de cet atelier sur son insertion dans la ville.

Elle rappelle les valeurs portées par la CNDP :

- L'indépendance ;
- La neutralité : les garant.es ne se positionnent pas sur le projet ;
- La transparence : l'ensemble des informations doivent être disponibles à tout moment ;
- L'argumentation des observations ;
- L'égalité de traitement : toute contribution a le même poids, qu'elle soit apportée par un élu, une association ou un riverain du projet ;
- L'inclusion : la CNDP va à la rencontre de tous les publics.

Elle rappelle que le projet étant estimé à 579 millions d'euros, Framatome et RTE sont obligés de saisir la Commission nationale du débat public pour garantir et organiser la concertation préalable.

En cas de poursuite du projet, une concertation continue sera déployée, sous l'égide de garants dont le rôle sera de continuer à veiller à la bonne information du public sur les évolutions apportées au projet. Par ailleurs, elle précise que le projet nécessitera des autorisations préfectorales soumises à une enquête publique conduite par un commissaire enquêteur.

**Marion FURY, garante de la concertation**, indique que les garants ont d'ores-et-déjà rencontré un certain nombre d'acteurs afin d'identifier les sujets importants à aborder lors de la concertation.

Elle signale ensuite qu'à l'issue de cette concertation, les garants auront un délai d'un mois pour rédiger un bilan faisant état du déroulement de la concertation préalable en termes d'informations, de participation du public, mais également de tous les arguments exprimés. Dans les deux mois suivants la publication du bilan des garants, le maître d'ouvrage devra rendre un rapport de décision comportant les enseignements qu'il tire de cette concertation préalable et les suites qu'il donnera au projet.

Elle invite les participants à consulter le site internet dédié à la concertation ([concertation.forgeplus.fr](http://concertation.forgeplus.fr)) permettant notamment de retrouver le dossier de concertation et sa synthèse.

Elle présente également le reste du dispositif d'information et de participation déployé dans le cadre de cette concertation.

Elle indique la possibilité de participer en organisant un débat autoporté grâce au kit disponible sur le site internet, ainsi que la possibilité de rédiger un cahier d'acteurs.

### **Intervention de Framatome**

**Sébastien MARTOIA, Framatome**, rappelle que Framatome est un chaudiériste nucléaire détenu à 80% par EDF et à un peu moins de 20% par le groupe japonais Mitsubishi Heavy Industries.

Il explique qu'à l'échelle de la Saône-et-Loire, Framatome est le premier employeur privé et que Framatome emploie environ 600 salariés au Creusot.

La fabrication de chaudières nucléaires nécessite de produire des éléments forgés à partir de lingots fournis par Industeel. La forge du Creusot est ainsi capable de réaliser les pièces de grande taille (4 à 5 mètres de diamètre) et produit également des branches de tuyauteries pouvant mesurer jusqu'à 7m de long.

Un certain nombre de pièces ne sont toutefois pas fabriquées au Creusot et sont principalement fournies par un sous-traitant au Japon.

**Pascal ENGELVIN, Framatome**, rappelle que le projet Forge+ émerge dans un contexte où l'énergie nucléaire est identifiée comme l'une des réponses à la neutralité carbone recherchée à horizon 2050 par la plupart des pays dont la France.

Lors de son discours en février 2022 à Belfort, le président Emmanuel Macron a affirmé vouloir construire 6 EPR2 et étudier 8 autres EPR2. Il précise qu'un décret devrait être publié sur la programmation pluriannuelle de l'énergie pour la période 2025-2035. Celui-ci donnera les orientations sur la consommation et la production d'énergie en France et devrait asseoir davantage la part du nucléaire.

A ce titre, Framatome doit augmenter ses capacités de production pour permettre à la France d'assurer le développement de son parc nucléaire et se positionner face à la demande internationale sans recourir à de la sous-traitance étrangère.

L'objectif du projet Forge+ est ainsi de produire l'intégralité des pièces nécessaires, y compris celles qui sont aujourd'hui sous-traitées à l'étranger, et de maintenir la production pour la défense nationale et les petits réacteurs en cours de développement.

Pascal ENGELVIN explique que le nouvel atelier prévu serait situé sur le site de 10 ha du « Feu de verse », entre l'avenue de la Paix et l'avenue Gaston-Bachelard.

Il ajoute que le site retenu est idéalement placé, à proximité de ses autres ateliers, de la voie ferrée et des partenaires industriels de Framatome (Industeel).

**Sébastien MARTOIA, Framatome**, rappelle que le projet comprend un ensemble de halles de 30 000 à 40 000 m<sup>2</sup>, composées de presses, de fours et d'équipements d'usinage. Au total, pour répondre aux besoins de Forge+, les besoins en termes de recrutement et de formation représentent 190 à 240 personnes.

Le projet Forge+ nécessiterait également un raccordement électrique spécifique.

**Pascal ENGELVIN, Framatome**, explique que Framatome travaille d'ores-et-déjà sur la maîtrise des nuisances sonores et vibratoires, l'intégration paysagère du nouvel atelier de forge, les émissions atmosphériques et l'impact sur l'environnement naturel.

Elle rappelle que le site du Feu de Verse accueille des habitats pour plusieurs espèces protégées et que Framatome devra compenser la destruction de ces derniers.

Par ailleurs, plusieurs solutions alternatives ont été étudiées : ne rien faire, ce qui mettrait en péril la souveraineté industrielle ; construire une usine de capacité moindre, ce qui ne permettrait pas de répondre à la demande et ne permettrait pas de ne plus recourir à la sous-traitance étrangère ; ou recourir à d'autres technologies comme l'impression 3D, qui ne sont pas encore matures pour répondre aux exigences du nucléaire.

Le présent projet est donc la solution privilégiée, d'autant plus que le site retenu est idéalement placé, à proximité de la voie ferrée, des partenaires industriels de Framatome (Industeel) et de ses autres ateliers.

### Présentation du projet de raccordement électrique

**Sébastien MARTOIA, Framatome**, rappelle que le réseau de transport d'électricité (RTE) achemine l'électricité sur le réseau à haute et très haute tension (entre 63 000 et 400 000 volts).

RTE se situe ainsi à l'interface entre des lieux de production et le réseau qui est exploité par le gestionnaire du réseau de distribution Enedis.

RTE a proposé à Framatome une liaison souterraine à 225 000 volts et d'environ 10 km entre le site de Framatome et le poste électrique d'Henri-Paul, situé à proximité du rond-point Jeanne-Rose.

Il indique que la liaison souterraine est composée de trois câbles enterrés à environ 1m50 de profondeur, sur 60cm de large.

Le tracé de la ligne sera recherché dans un second temps, dans une concertation spécifique visant à trouver une aire d'étude ainsi qu'un fuseau de moindre impact pour le passage de la ligne.

### Le coût, le financement et le calendrier prévisionnel du projet

**Pascal ENGELVIN, Framatome**, explique que le projet est estimé à 579 millions d'euros.

Il présente ensuite le calendrier du projet envisagé pour le projet Forge+. Il explique que ce calendrier se compose d'une phase de préparation qui permet de définir les besoins du projet et les moyens à apporter pour y répondre, ainsi que d'une phase de réalisation qui sera lancée lorsque le marché présentera de bons indicateurs (clients à l'international, engagement d'EDF à construire 8 autres EPR...).

Aujourd'hui, la phase de construction est prévue sur 5 ans, à compter du premier coup de pioche. Les travaux pourraient ainsi débuter en 2027 pour une première exploitation en 2032.

### Les attentes des maitres d'ouvrages par rapport à la concertation

**Sébastien MARTOIA, Framatome**, présente les attentes de Framatome et de RTE concernant les sujets sur lesquels échanger avec le public pendant la concertation :

- L'opportunité du projet dans un contexte de transition énergétique et climatique ;
- L'insertion du projet et de ses effets pour la partie territoire ;
- Les besoins en attractivité du territoire et les solutions potentielles ;
- Les éventuelles synergies à développer entre le projet et les autres activités du territoire ;
- Les modalités de la participation et de l'information continue du public pendant la phase d'autorisation, mais également pendant la phase travaux.

### Les rendez-vous de la concertation

**Marion FURY, garante de la concertation**, rappelle que la réunion publique d'ouverture s'est tenue le 27 mai et qu'un débat mobile sur le marché des 4 chemins a également eu lieu.

Elle cite ensuite plusieurs rendez-vous du programme de la concertation :

- Le 30 juin : atelier sur les retombées économiques à la Maison des associations Gynemer du Creusot ;
- Le 7 juillet : atelier sur l'emploi, le recrutement et la formation à l'UIMM de Chalon-sur-Saône ;
- Le 10 juillet : atelier sur les enjeux environnementaux à Montchanin ;
- Le 19 juillet : un débat mobile sur le marché de à Montceau-les-Mines ;
- Le 24 juillet : réunion de clôture de la concertation à Montceau-les-Mines.

Des visites de la forge actuelle seront également organisées.

Elle invite le public à se connecter sur le site internet de la concertation (<https://concertation.forgeplus.fr>) pour suivre les dernières informations sur le programme des rencontres publiques et s'inscrire aux rencontres.

## 2. Temps d'échanges avec la salle

---

**Hugo ROSSET, animateur**, propose d'ouvrir le premier temps d'échanges avec le public. Il indique qu'il prendra les questions par série de trois questions avant de redonner la parole aux intervenants présents en tribune pour y apporter des réponses. Il invite le public et les intervenants à être concis et directs dans leurs interventions pour permettre au plus grand nombre de pouvoir s'exprimer.

**Une participante** se demande si la situation actuelle d'ArcelorMittal pourrait avoir une incidence sur le projet Forge+.

**Un participant** se demande pourquoi un débat public n'a pas été privilégié à la place d'une concertation préalable.

Il souligne que le nucléaire est un sujet majeur comportant de nombreux enjeux et que la procédure du débat public aurait été plus souhaitable et démocratique.

**Un salarié de l'entreprise Comet S.A.S**, rappelle que l'entreprise Comet S.A.S. est un constructeur métallique de Bourg-en-Bresse. Il souhaite savoir ce qui a été prévu pour augmenter la capacité de production, notamment concernant la formation de techniciens et d'ingénieurs. Il se demande si les écoles de l'académie de Bourgogne-Franche-Comté seront associées.

**David MARTI, maire du Creusot**, rappelle qu'ArcelorMittal a déjà voulu vendre Industeel. Bien que la vente ait échoué, il se demande si elle pourrait à nouveau être envisagée.

Il ajoute qu'ArcelorMittal se trouve au cœur d'un plan de restructuration européen et mondial. Il souligne que la stratégie adoptée par le groupe n'est pas rassurante.

Il s'interroge sur l'avenir d'Industeel avec Framatome et se demande si ArcelorMittal souhaitera réellement investir pour produire davantage chez Industeel.

Par ailleurs, il précise que la communauté urbaine a travaillé sur le sujet de la formation, notamment pour créer un centre de formation sur les anciens ateliers Jaurès. L'objectif est de former des techniciens, des ingénieurs mais aussi des ouvriers.

### • Sur le choix d'une concertation préalable

**Marion FURY, garante de la concertation**, rappelle que le coût du projet s'élève à 579 millions d'euros. Etant compris entre 300 et 600 millions d'euros, le projet est soumis à la concertation préalable.

Au-delà de 600 millions d'euros, les projets sont quant à eux soumis au débat public.

- **L'incidence de la situation d'ArcelorMittal (Industeel) sur le projet**

**Sébastien MARTOIA, Framatome**, indique que 2/3 des lingots proviendront toujours d'Industeel. Bien que la situation d'ArcelorMittal soit aujourd'hui difficile dans le nord de la France, ils resteront les partenaires privilégiés par Framatome.

Il rappelle qu'en quatre ans, Framatome a d'ores-et-déjà triplé le nombre de lingots demandés à ArcelorMittal et que le projet Forge+ s'inscrit ainsi dans une démarche de consolidation des relations avec ArcelorMittal.

Il ajoute que Framatome n'envisage pas d'investir chez Industeel dans le cadre du projet Forge+ malgré l'augmentation du volume de lingots livrés.

- **La formation de techniciens et d'ingénieurs**

**Sébastien MARTOIA, Framatome**, explique que l'aspect formation fait l'objet d'un important volet dans le projet Forge+.

Il rappelle que l'emploi et la formation feront l'objet d'un atelier spécifique et invite le public à y participer pour avoir plus de détails.

Il ajoute que Framatome a d'ores-et-déjà échangé avec le lycée Léon Blum, l'IUT du Creusot et l'ENSAM à Cluny. Il souligne que la concertation vise également à chercher des solutions aux problématiques de formation.

**Une participante**, indique avoir lu sur internet que Framatome avait acheté le terrain de Creusot Vêtement pour faire un espace de restauration. Elle souhaite une confirmation.

**Un participant** rappelle que la consommation d'électricité augmentera considérablement dans les 10 à 15 prochaines années. Il s'interroge sur la consommation d'électricité que représentera la production des pièces forgées fabriquées par la future forge.

**Un participant** s'interroge sur le bilan carbone de la construction de la nouvelle forge et de son exploitation.

- **L'achat du terrain de Creusot Vêtement**

**Pascal ENGELVIN, Framatome**, indique que Framatome a acheté ce foncier à la communauté urbaine, en même temps que le foncier de Feu-de-Verse. L'objectif est en premier lieu d'y faire un parking pour les salariés, partagé avec le centre technique.

L'installation d'un restaurant d'entreprise reste une option mais n'est pas prévue à ce stade.

- **La consommation énergétique de Forge+ et le besoin d'alimentation**

**Pascal ENGELVIN, Framatome**, indique que les câbles sont prévus pour une puissance de 140 MW et que celle-ci représente donc, à ce stade, la puissance envisagée pour faire fonctionner les futurs équipements et installations.

Framatome étudie également la possibilité d'électrifier ses fours de forge et de traitement afin de se diversifier et obtenir un bilan carbone exemplaire.

- **Le bilan carbone du projet Forge+**

**Pascal ENGELVIN, Framatome**, indique que le bilan carbone sera un critère pour les constructeurs et que Framatome examinera ces indicateurs. Toutefois aujourd'hui, Framatome n'est pas en mesure de définir le bilan carbone de la construction et de l'exploitation de la forge. Ces éléments seront précisés dans les études à venir.

**Sébastien MARTOIA, Framatome**, ajoute que les éléments relatifs à l'exploitation de la forge pourront être détaillés lors de l'atelier environnement.

**Une participante** revient sur le parking envisagé sur les deux sites situés au niveau de Creusot Vêtement. Actuellement, le site est une décharge disposant de deux accès : un du côté de la Rue de l'Industrie et un du côté de la rue des Acacias. Elle se demande si une sortie est prévue du côté de la rue des Acacias, et le cas échéant, comment elle s'intégrera parmi les maisons individuelles.

Concernant l'insertion dans la ville, elle souhaite connaître l'impact du projet sur la végétalisation. Elle se demande également si l'installation de panneaux solaires est prévue.

**Un participant** se demande si les fours sont chauffés au gaz et où Framatome envisage le raccordement au réseau en gaz.

Concernant la fabrication des lingots, il s'interroge sur la provenance de la matière première vouée à être refondue. Il se demande également ce qui est prévu pour limiter les nuisances et notamment la fumée, le bruit et les vibrations.

Il rappelle que le projet est évalué à 579 millions d'euros mais s'interroge sur la potentielle augmentation de ce montant.

- **L'accès au site de Creusot Vêtement**

**Etienne DE HAAS, Lindea**, indique que l'entrée et la sortie sont envisagées du côté du rond-point du croisement de la rue Baptiste Marcel et de l'Avenue de la Paix afin de préserver la rue des Acacia.

L'idée serait également de créer des cheminements piétons et vélos autour du rond-point pour que les habitants et les salariés puissent circuler de façon sécurisée. Toutefois, la configuration définitive du site n'est pas encore actée.

- **Le fonctionnement des fours et le passage du tuyau**

**Sébastien MARTOIA, Framatome**, indique que les fours fonctionneront au gaz mais que Framatome travaille sur une solution d'hybridation à l'aide d'un complément par résistance électrique.

Il ajoute qu'à ce stade, l'emplacement du raccordement au gaz n'est pas défini.

**Céline VIGO, Framatome**, précise que GRT gaz étudie actuellement le cheminement du réseau de gaz.

Aujourd'hui, leur préconisation serait de partir de la zone Harfleur et de revenir par la rue de l'Industrie sur le foncier, par la partie nord-est du foncier. Le poste de gaz se situerait donc à cet endroit-là.

- **L'approvisionnement en matières premières nécessaires à la production de lingots**

**Sébastien MARTOIA, Framatome**, explique que Framatome n'est pas en mesure de dire d'où proviendront les matières premières. L'approvisionnement pourrait être à la fois local et diversifié.

- **La prise en compte des nuisances**

**Sébastien MARTOIA, Framatome**, explique que les nuisances sonores sont prises en compte dans la phase de conception et d'installation de la forge.

- **Le coût du projet**

**Sébastien MARTOIA, Framatome**, précise que les équipes travaillent depuis plus de deux ans sur le sujet et que le montant de 579 millions d'euros prend donc déjà en compte un certain nombre d'aléas.

### **3. Table ronde sur l'insertion du projet dans la ville** (cf. diaporamas joints projetés en séance)

---

La table ronde s'articule autour de plusieurs interventions successives sur l'opportunité du projet et dans l'ordre suivant :

1. Intervention d'Etienne DE HAAS (Lindea) et Céline VIGO (Framatome)
2. Intervention de David MARTI, maire du Creusot et président de la CUCM
3. Intervention de Jean-Baptiste MOREAU, directeur de la régie de territoire CUCM-Nord

### Intervention de Framatome sur l'insertion du projet dans la ville

**Etienne DE HAAS, Lindea**, rappelle que le projet se situe au stade des premières études « esquisses ». Les caractéristiques précises des bâtiments restent donc à définir.

Il précise que le cahier des charges sera produit cet été et transmis à l'architecte en septembre. Ainsi, l'objectif du présent atelier est de permettre aux participants de partager leurs attentes et points d'attention sur l'insertion du projet dans la ville afin que Framatome établisse les bons cahiers des charges pour les entreprises, architectes et fournisseurs qui seront retenus par la suite.

Par ailleurs, il explique que les nuisances sonores proviennent du fonctionnement des machines de production comme la presse et les moyens d'usinage, ainsi que du flux de véhicules.

Afin de limiter les nuisances pour le quartier du Tennis, Framatome prévoit l'entrée et la sortie des poids lourds au Nord (rue Baptiste Marcel) et au Sud (avenue de la Paix), avec un faible flux de 2 convois en sortie par semaine.

Framatome envisage également une configuration appropriée des bâtiments, notamment en ne créant pas d'ouverture en direction du quartier du Tennis et en implantant la forge à l'Est du terrain.

**Céline VIGO, Framatome**, explique que des vibrations peuvent être générées par la presse lors des opérations de forgeage. Framatome a ainsi réalisé une analyse sur les presses existantes et travaille sur les préconisations pour la nouvelle presse.

Elle ajoute que le centre technique de Framatome, situé à proximité immédiate du site, ne tolère pas de vibrations pour ses équipements d'analyse.

Concernant les impacts visuels, **Etienne DE HAAS, Lindea**, indique que le projet implique la suppression de végétations pour créer les nouveaux bâtiments de 30 à 40 mètres de haut.

Framatome souhaite toutefois conserver autant que possible les arbres sur les bords du terrain. L'intégration paysagère est donc prévue dans l'étude architecturale.

Des solutions pour la réduction des émissions de lumière sont également à intégrer dans les études à venir.

Concernant les rejets et consommation de la forge, **Céline VIGO, Framatome**, explique que Framatome cartographie les origines des poussières pour travailler sur des solutions avec les fournisseurs.

Framatome vise également les meilleures technologies pour les fours, principaux émetteurs de rejets atmosphériques.

Enfin, Framatome travaille à une optimisation de la consommation d'eau grâce à un système de boucle fermée et travaille sur des dispositifs de rétention.

**Etienne DE HAAS, Lindea**, indique que le projet générera de la circulation, notamment avec les trajets des travailleurs de la forge et le passage de camions et convois exceptionnels.

Le projet implique également la suppression de l'avenue Bachelard qui fera désormais partie du site de Framatome.

La faisabilité de ces principes de flux routiers a été validée par la CUCM auprès de Framatome. Framatome mènera une étude de flux détaillée à l'échelle du quartier pour valider la mise en œuvre des différentes nouvelles connexions aux voiries.

A l'intérieur du site, la quasi-totalité des flux seront réalisés via pont roulant ou wagonnet sur rail.

Les convois exceptionnels sont quant à eux limités à 2 par semaine en moyenne.

Enfin, l'ajout de parkings spécifiques est prévu pour le personnel de Framatome, et limitera le stationnement sauvage et l'utilisation des parkings existants du quartier.

**Etienne DE HAAS, Lindea**, explique que Framatome fera en outre appel aux meilleurs constructeurs pour la réalisation des travaux. Des exigences leur seront spécifiées au cahier des charges (bruit, pollution, poussières, circulation, horaires de chantier, etc.).

Framatome propose également d'installer un dialogue régulier avec les habitants du quartier du Tennis pour communiquer sur l'avancement, et si nécessaire et si possible, corriger les nuances dues aux travaux.

**Etienne DE HAAS, Lindea**, présente le calendrier des travaux :

- Septembre 2025 : transmission du cahier des charges aux architectes et constructeurs avec enseignements de la concertation à prendre en compte dans le projet ;
- Mi 2026 : choix du lauréat constructeur et présentation du projet retenu aux habitants ainsi que les mesures prévues pendant les travaux ;
- Mi 2027 : démarrage possible des travaux ;

- Mi à fin 2029 : fin des travaux d'aménagement ;
- Mi 2030 : fin des travaux et mise en exploitation de l'usine.

### Intervention de David MARTI sur l'insertion du projet dans la ville

**David MARTI, maire du Creusot et président de la CUCM,** explique que le projet Forge+ peut parfaitement s'intégrer sur le site prévu, au cœur d'un site industriel. De plus, si le projet aboutit, il n'y aura alors plus de foncier disponible sur le site industriel. Il rappelle que le projet prend place dans un secteur en entrée de ville bien desservi par le réseau routier et le réseau ferré, et dans un lieu également protégé par des espaces arborés limitant l'impact visuel.

Il ajoute que les questions de compensation sont étudiées avec les services de l'État afin de permettre à la faune et la flore de se développer sur un autre site.

Il précise que les mesures de compensation sont également nécessaires pour d'autres industries qui viennent s'implanter sur le territoire.

### Intervention de la régie de quartier

**Jean-Baptiste MOREAU, directeur de la régie de territoire CUCM-Nord,** rappelle que le projet de régie est né sur le territoire en 1997 avec la création de régies au Tennis, à Harfleur et à Torcy.

A l'issue d'une fusion, les régies sont devenues la régie de territoire CUCM Nord en 2015. En 2020, elle a emménagé dans l'ancienne agence OPAC et compte désormais 85 personnes.

La régie a 2 objets associatifs : l'insertion professionnelle par le travail, notamment pour l'embellissement du cadre de vie des habitants, et l'insertion par le lien social.

La régie porte à ce titre une entreprise d'insertion avec comme activités les encombrants, les espaces verts, le second œuvre du bâtiment ou encore le ménage.

Elle propose également des ateliers et chantiers d'insertion (ACI) de maraîchage et tertiaire, ainsi qu'un SAS de pré-insertion.

L'ensemble de ces activités génèrent du travail pour les habitants du quartier du Tennis avec des clients tels qu'Alstom ou Industeel, mais également avec des particuliers. Le projet Forge+ et le développement de Framatome intéresse donc la régie concernant les activités d'insertion professionnelle de la régie.

Par ailleurs, la régie exploite le carrousel du parc de la Verrerie, anime le jardin partagé du Tennis et porte le France Service du Creusot qui accueille environ 6 000 personnes à l'année et les accompagne dans leurs démarches administratives.

Il précise que les échanges avec les habitants du quartier concernant le projet Forge+ portent principalement sur les différentes nuisances (bruit, rejets atmosphériques, impact visuel...) pendant les travaux mais également pendant l'exploitation de la forge. Les riverains se demandent à titre d'exemple si ces travaux auront lieu le jour ou la nuit, et à quels horaires.

#### 4. Temps d'échanges avec la salle

---

**Une participante** se demande combien de logements sont vacants sur le Creusot.

**Une participante** indique que la route Bachelard se situe en face de son HLM et se demande si celle-ci sera supprimée et le cas échéant, où passeront les camions qui y circulent actuellement.

**Une participante** se demande si les HLM du Tennis resteront.

##### • Les logements vacants

**David MARTI, maire du Creusot**, précise qu'il existe des logements mais que ceux-ci ne sont plus adaptés aux besoins de la population.

Aujourd'hui, 72% des Français relèvent du logement social, ce qui implique de faire du logement social de qualité. Il existe toutefois de moins en moins de foncier disponible pour le faire.

Il rappelle qu'au Creusot, trois opérations importantes de logement de qualité ont été lancées avec des loyers abordables ainsi qu'une série de logements privés.

Pour pallier le manque d'attractivité, la création d'une nouvelle crèche et d'un cinéma sont notamment en cours.

Il précise que l'enjeu relatif au logement ne dépend pas que de l'OPAC<sup>3</sup> Saône et Loire.

---

<sup>3</sup> L'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) Saône et Loire est un bailleur social.

**Denis COUTURIER, directeur de l'antenne locale de l'OPAC Saône et Loire,** ajoute que ce type d'activité et l'apport de population nouvelle de salariés est intéressante. Des logements vacants existent également sur le secteur du Tennis.

**David MARTI, maire du Creusot,** précise que les statistiques de l'INSEE démontrent que 86% des habitants du Creusot travaillent également sur le territoire tandis que ce taux n'est que de 70%, voire en dessous, dans les autres communes du département.

- **L'intégration de l'avenue Gaston Bachelard dans le projet**

**Étienne DE HAAS, Lindea,** explique que pour des raisons d'urbanisme, de sécurité et de flux, le bâtiment aurait été trop proche de la route, ce qui aurait été dangereux.

Les équipes de la voirie de la CUCM ont alors étudié d'autres possibilités, et que le choix a donc été d'intégrer l'avenue Bachelard au site de Framatome.

Les camions circuleront donc sûrement sur l'avenue de la Paix une fois que Framatome aura racheté, au dernier moment, la rue Gaston Bachelard. La date projetée d'acquisition à ce stade est l'année 2027, juste avant le démarrage des travaux.

- **Sur le devenir des HLM du Tennis**

**Denis COUTURIER, directeur de l'antenne locale de l'OPAC,** confirme que les HLM resteront et que la vocation de ce quartier est de devenir de plus en plus agréable à vivre.

Il n'y a pas de projet de rasage du quartier du Tennis. Des investissements ont au contraire été faits par l'OPAC pour que le patrimoine soit entretenu.

**Une participante** relève que le tremplin de l'avenue Gaston Bachelard appartient à la communauté urbaine. Elle se demande si celui-ci sera également supprimé.

**Étienne DE HAAS, Lindea,** explique que des réseaux sortent à cet endroit-là et que les équipes techniques de voirie ont donc autorisé Framatome à intégrer la rue à leur site, à l'exception de cette parcelle. La CUCM gardera cette parcelle, il a été vérifié par Framatome que cela n'empêche pas la sortie des convois sur l'Avenue de la Paix. Les camions tourneront donc très légèrement et repartiront.

## 5. Travail en sous-groupe

---

À la suite des présentations des intervenants, il est proposé aux participants d'engager une réflexion en sous-groupes. Ils sont invités à échanger leurs points de vue (avis, suggestions, questions) avec leurs voisins de table, pendant 30 minutes, autour des trois questions suivantes :

- Quels sont les points de vigilance à prendre en compte pour faciliter la bonne cohabitation entre Forge+ et la ville ?
- Quels sont les points qui nécessitent, selon vous, des approfondissements ou des clarifications complémentaires concernant l'insertion du projet dans la ville ?
- D'après vous, quelles seraient les pistes qui permettraient d'améliorer l'insertion du projet dans la ville ?

Une vue aérienne du site du projet était également mise à disposition des participants pour leur permettre de géolocaliser certaines contributions.

Chaque sous-groupe désigne un rapporteur, chargé de noter, au fil des échanges, les points-clés dans une grille de travail mise à disposition des participants.

Les intervenants se tiennent à la disposition des participants pour répondre à d'éventuelles questions ou demandes de compléments afin de nourrir et d'éclairer leur travail.

## **6. Mise en commun du travail en sous-groupe**

---

### **Synthèse des thématiques abordées :**

#### **1. Impacts environnementaux et insertion urbaine**

- Circulation : questionnements sur les impacts induits sur circulation, notamment sur l'avenue de la Paix. Une proposition d'aménagement du rond-point Magenta, et des interrogations quant au plan de circulation envisagé et aux accès prévus pour le site. Point de vigilance sur les impacts sur la circulation aux abords du site, dus à la fermeture de l'avenue Gaston Bachelard
- Nuisances : interrogation quant à l'indice de bruit, les risques pour la santé des riverains, les vibrations et la pollution atmosphérique ; proposition de protections acoustiques
- Ressources naturelles : protection de la nature et des arbres sur le site, suggestion de rideaux végétaux pour masquer les bâtiments, interrogation quant au contrôle des mesures de compensations environnementales
- Impacts du site industriel en centre-ville : inquiétude concernant la proximité des habitations et suggestions concernant l'insertion paysagère des bâtiments (architecture des bâtiments, couleurs, matériaux etc.) en s'inspirant notamment du patrimoine historique industriel du Creusot pour l'aspect visuel de Forge+
- Questionnement sur la gestion des déchets générés par le chantier

- Questionnement sur la gestion de la chaleur émise par l'activité de la forge et proposition d'intégration au réseau de chauffage urbain

## 2. Suivi des travaux, phase chantier et information

- Interrogation sur la circulation pendant les travaux et plus globalement le plan de réduction des nuisances
- Interrogation sur la profondeur et gestion des terres excavées
- Propositions d'information des riverains et autres industriels, organisation de débats publics et transparence du suivi du chantier
- Interrogation sur les modalités de logement des ouvriers durant le chantier

## 3. Développement socio-économique, emploi et formation

- Emploi local : embauches et types d'emplois (qualifiés/non qualifiés), formations locales, impact sur les autres industriels du bassin
- Proposition d'implication des acteurs locaux (écoles, formation, entreprises)
- Demande de développement de commerces, restaurants et de logements

## 4. Concertation et dialogue avec le territoire

- Importance d'écouter et d'adapter le discours aux différents publics (habitants, travailleurs, commerçants)
- Organisation d'évènements de concertation innovants (débats mobiles, interventions dans les écoles/festivals)
- Transparence tout au long du projet, valorisation du dialogue et de la relation de confiance avec la population

## 5. Gouvernance, stratégie, souveraineté

- Gouvernance du projet : demande de transparence, questionnement sur la répartition des coûts (rôle de la CUCM)
- Anticipation de l'avenir politique : interrogations sur la gestion d'un changement d'orientation gouvernementale ou d'un renoncement sur les EPR
- Proposition d'implication de Framatome dans la construction immobilière

## 7. Éléments de réponse apportés par Framatome à l'issue du temps de restitution du travail en sous-groupes

### • L'insertion paysagère

**Sébastien MARTOIA, Framatome**, explique que les éléments paysagers sont à intégrer dans le cahier des charges du projet pour le mois de septembre. Il indique que les enjeux liés à la sécurité du bâtiment ne permettront pas de conserver la végétation à proximité de la clôture.

Il indique que Framatome va réfléchir à un moyen de revenir vers les participants une fois le cahier des charges abouti afin de vérifier collectivement que rien n'a été oublié.

- **Le déroulement des travaux**

**Sébastien MARTOIA, Framatome**, indique que Framatome n'est à ce stade pas en mesure de donner les horaires de travaux mais que ces questions seront posées ultérieurement.

- **La circulation**

**Étienne DE HAAS, Lindea**, rappelle que les questions de circulation ont été étudiées avec les équipes de la CUCM mais que le travail n'est pas terminé. A titre, d'exemple, pour le passage de la voie ferrée sur la route, Framatome envisage d'associer la société de transports Rave.

Framatome envisage de bâtir un plan avec les équipes de voirie de la CUCM afin que la circulation des différentes voies ne soit pas impactée.

- **Les enjeux liés à l'eau**

**Étienne DE HAAS, Lindea**, explique qu'il existe deux solutions : faire de la rétention des eaux pluviales avec des bassins, soit faire de l'infiltration. Aujourd'hui, Framatome ne sait pas quelle solution sera privilégiée mais peut déjà affirmer que des eaux seront gardées pour le risque d'incendie.

- **L'emploi et la formation**

**Sébastien MARTOIA, Framatome**, indique que l'objectif est de ne pas déstabiliser l'ensemble du bassin du Creusot. Il précise que le sujet de la formation doit être travaillé. Framatome entend créer des mécanismes permettant à des gens de se réinsérer et former un certain nombre de salariés, notamment grâce à des contrats de professionnalisation. Pour le recrutement, il précise que Framatome n'identifie pas actuellement d'actions spécifiques à destination d'un quartier précis mais que les possibilités restent ouvertes.

- **Le potentiel impact des élections présidentielles en 2027**

**David MARTI, maire du Creusot**, indique que le ministre actuel de l'Industrie s'est engagé à donner une réponse sur la stratégie énergétique à adopter fin 2026.

L'instabilité institutionnelle est un risque mais le besoin est présent, quel que soit le ministre. La décision de réaliser ou non le projet Forge+ doit donc être prise avant 2027.

- **Les logements**

**David MARTI, maire du Creusot**, explique que la CUCM travaille à un montage qui permettrait de créer un dispositif de logement sous actionnariat, entre des entreprises privées et la communauté urbaine.

Il indique qu'une entreprise s'est déjà engagée et espère que d'autres en feront de même.

- **L'impact sur les budgets de la CUCM**

**David MARTI, maire du Creusot**, explique ne pas avoir de réponse à ce stade mais précise que des arbitrages seront forcément à faire.

## 8. Clôture de la réunion

---

**Georges LECLERCQ, garant de la concertation**, remercie l'ensemble des participants d'avoir répondu présent à cet atelier.

Il rappelle que la législation offre au public le droit à la participation ainsi que le droit à une information transparente, bien que des décisions soient encore attendues à la fois de la part des parlementaires et des gouvernements sur les perspectives en matière de développement du nucléaire en France.

Il invite le public à continuer de participer à la concertation et à enrichir le débat autour du projet Forge+. Il rappelle à ce titre l'existence du site internet ([concertation.forgeplus.fr](http://concertation.forgeplus.fr)) permettant de déposer des observations ou questions.

Il indique que les ateliers organisés dans le cadre de la concertation ne sont pas réservés aux spécialistes et invite les habitants et leurs proches à y participer.

Il invite également les participants à faire des débats autoportés pour organiser leurs propres débats.

## **ANNEXE : Contenu des grilles de questionnement complétées par les étudiants**

---

Le tableau ci-dessous réunit les contributions de l'ensemble des groupes de travail, telles qu'inscrites par les participants dans les grilles de travail mises à leur disposition pendant cette séquence de travail en sous-groupes.



<b>Thématique : L'opportunité du projet</b>			
	<b>Questions</b>	<b>Avis/observations</b>	<b>Propositions</b>
<b>Quels sont les points de vigilance à prendre en compte pour faciliter la bonne cohabitation entre Forge+ et la ville ?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. La société Rave est concernée pour l'exploitation des voies ferrées mais qui s'occupe de l'entretien des voies et de leur adaptation ?</li> <li>. Quel sera le sens de circulation et les flux associés ?</li> <li>. Quel impact sur les enfants de la maternelle à côté ?</li> <li>. Quels sont les impacts sur le territoire de la CUCM, au-delà de la ville du Creusot ?</li> <li>. Framatome va-t-il contribuer pour faciliter la construction immobilière (1% logement) ?</li> <li>. Quelles sont les compensations envisagées et leurs modalités ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Pas de sortie rue des acacias pour le site de Creusot Vêtement + pollution du site</li> <li>. 200 emplois et 3 emplois indirects représentent un impact important sur les équipements de la ville</li> <li>. Qualité du travail et retombées effectives sur l'emploi direct et indirect</li> <li>. Qualité architecturale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Aménagement du rond-point</li> <li>. Rachat du site auto-distribution afin de végétaliser le quartier</li> <li>. Bande végétale et murs anti-bruit</li> <li>. Récupération de la chaleur (réseau de chauffage urbain)</li> <li>. Installation de panneaux solaires</li> <li>. Maillage avec les acteurs locaux de la formation et l'ESR</li> <li>. Préserver la barrière végétale rue de la Paix</li> <li>. Entrer en écho à la dynamique des arts urbains dans la ville et le quartier avec des gestes architecturaux et artistiques (1% artistique)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Y aura-t-il un passage piéton sur l'avenue Bachelard ?</li> <li>▪ Quel est l'impact des nuisances sonores et vibratoires sur les riverains ?</li> <li>▪ Comment sera gérée la période des travaux ? (Circulation, bruit...)</li> <li>▪ Quel est l'impact des vents dominants venant de l'ouest sur les bruits, la poussière et la fumée ?</li> <li>▪ Quel est l'impact de la canalisation de gaz sur les habitations du quartier ?</li> <li>▪ D'où viendra l'eau utilisée ? Quel est le pourcentage de récupération, le volume prélevé et l'impact sur l'environnement ?</li> <li>▪ Est-ce qu'il n'y aura pas trop de poids lourds ?</li> </ul>	<p>indispensable au regard du caractère du centre technique actuel et du bâtiment plus récent qui est marqué par une pauvreté architecturale manifeste</p> <p>▪ Le rond-point est très sensible. Il y a un risque de conflit suite à la suppression de l'avenue Bachelard, et un risque de blocage au niveau du feu au bout de la rue Marcet</p> <p>▪ L'habillement en tôle n'est pas esthétique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Implication forte et constante de l'entreprise et son personnel dans la vie de la ville (logement, culture, sport, association...) pour instaurer une relation de confiance</li> <li>▪ Ne pas faire d'ouverture donnant sur le quartier du Tennis</li> <li>▪ Eviter l'effet masse sur la largeur du bâtiment selon l'angle d'entrée</li> <li>▪ Travailler sur l'esthétique du bâtiment (sur la longueur, trouver un effet visuel d'allongement des formes, effet de rythme, couleurs et végétaux)</li> <li>▪ Laisser un maximum de bordures végétales avenue de la Paix sans empiéter sur la voie cyclable</li> <li>▪ Anoblir la façade en reprenant un effet patrimonial industriel</li> <li>▪ Réduire la vue sur les futurs bâtiments industriels</li> </ul>
--	--	--	---

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Jusqu'où vont les pcs sonores ? Jusqu'à quelle distance peut-on les entendre ?</li> <li>▪ Quels aménagement et transports en commun pour les employés de Framatome ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Vigilance quant au bruit pendant les travaux et après (climatiseurs...)</li> <li>▪ Vigilance sur la poussière et le contrôle des fumées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utiliser l'emprise de la liaison RTE pour installer une piste cyclable permettant la liaison Le Creusot/voie verte</li> <li>▪ Esthétique du bâtiment pour atténuer son envergure : jouer sur les volumes, coloris...</li> <li>▪ Garder le rideau de grands arbres le long de l'avenue de la Paix pour dissimuler les bâtiments industriels</li> <li>▪ Limiter les risques de blocage sur l'avenue de la Paix et la rue Marcet grâce à un accord entre les industriels locaux sur les horaires afin de fluidifier le trafic</li> <li>▪ Déplacer l'espace cercle canin pour le parking des salariés afin de limiter la circulation au rond-point Magenta</li> <li>▪ Proposer un service de navettes</li> <li>▪ Continuer à être dans la transparence tout au long du projet. Après obtention du permis de construire, il faudra continuer d'informer.</li> </ul>
--	--	---	---

<p><b>Quels sont les points qui nécessitent, selon vous, des approfondissements ou des clarifications complémentaires concernant l'insertion du projet dans la ville ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Quel est le budget de la CUCM dans ce projet ?</li> <li>. Y a-t-il un décroissement de terrain ? Si oui, de combien de mètres ? Comment seront évacuées les terres enlevées ? Sont-elles réutilisées sur place ?</li> <li>. Où seront positionnées les réserves d'eau pour les incendies ? Quel est le circuit de l'eau ?</li> <li>. Comment les riverains seront-ils informés des étapes des travaux ?</li> <li>. Comment allez-vous réduire les nuisances (bruit, pollutions diverses, circulation...) ?</li> <li>. A quelle profondeur allez-vous creuser ?</li> <li>. Quel sera le plan de circulation pendant les travaux ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Bruits générés par les machines la nuit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Planter des arbres sur les deux côtés de l'avenue de la Paix afin de limiter les nuisances sonores</li> <li>. Dispenser une formation pour les habitants (ne pas non plus tendre le marché de l'emploi et que tous les tourneurs n'aillent pas à Alstom)</li> <li>. Être innovant dans les matières utilisées, et être transparent</li> <li>. Produire pour d'autres entreprises</li> </ul>
--	--	---	--

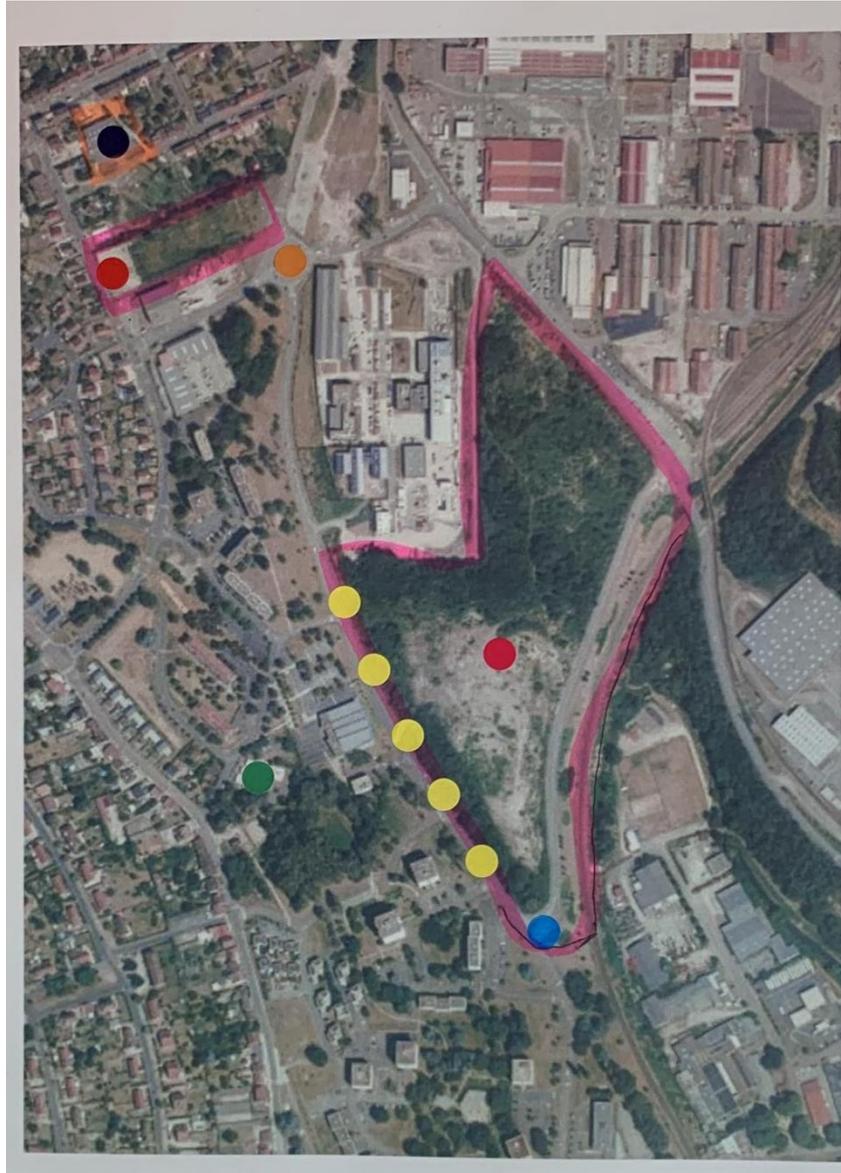
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Quel niveau de bruit sera généré pendant les travaux ? Des nuisances olfactives existeront-elles après les travaux ?</li> <li>▪ Les autres industriels de la ZI ont-ils été consultés ?</li> <li>▪ La chaleur sera-t-elle réutilisée pour le chauffage urbain ?</li> <li>▪ Où seront acheminés et déposés les déchets ?</li> <li>▪ Est-ce qu'il va y avoir une formation pour les habitants du territoire ? Y aura-t-il seulement des emplois qualifiés ?</li> <li>▪ Quand y aura-t-il un retour du gouvernement sur la construction des EPR ? Quelles sont les alternatives en cas de rejet ?</li> <li>▪ Quel contrôle pour les compensations environnementales ?</li> </ul>		
--	--	--	--

<p><b>D'après vous, quelles seraient les pistes qui permettraient d'améliorer l'insertion du projet dans la ville ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Framatome indique être dans les normes concernant les risques, mais où se situe-t-il par rapport aux limites ? (Proche ? Très en dessous ?)</li> <li>▪ Y aura-t-il du travail de nuit et donc du bruit pendant les travaux ?</li> <li>▪ Où seront logés les ouvriers pendant la construction de la forge ?</li> <li>▪ Est-ce que Mitsubishi Heavy Industries restera dans le capital ?</li> <li>▪ Si le président change, le projet sera-t-il toujours valable ?</li> <li>▪ Des problèmes de circulation seront-ils générés par les travaux de RTE ?</li> <li>▪ Y a-t-il assez de commerces et de restauration autour ?</li> <li>▪ Comment obtenir les 579 millions d'euros ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La fumée inquiète du point de vue de la sécurité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utilisation de bâtiments existants</li> <li>▪ Développer les formations IUMM en local sur le Creusot pour la fabrication, l'entretien des centrales et la question des déchets nucléaires</li> <li>▪ Mettre les bâtiments aux couleurs industrielles (type de marron)</li> <li>▪ Créer un restaurant d'entreprise avec embauches</li> <li>▪ Créer des commerces alimentaires dans le quartier du Tennis</li> <li>▪ Laisser les arbres le long de la route pour que les habitants ne voient pas l'usine</li> <li>▪ Créer un point d'eau pour l'usine</li> <li>▪ Prendre exemple sur les préconisations pour les bâtiments agricoles (couleur sable et vert clair, matériaux...)</li> <li>▪ Toit végétalisé</li> </ul>
---	---	--	---

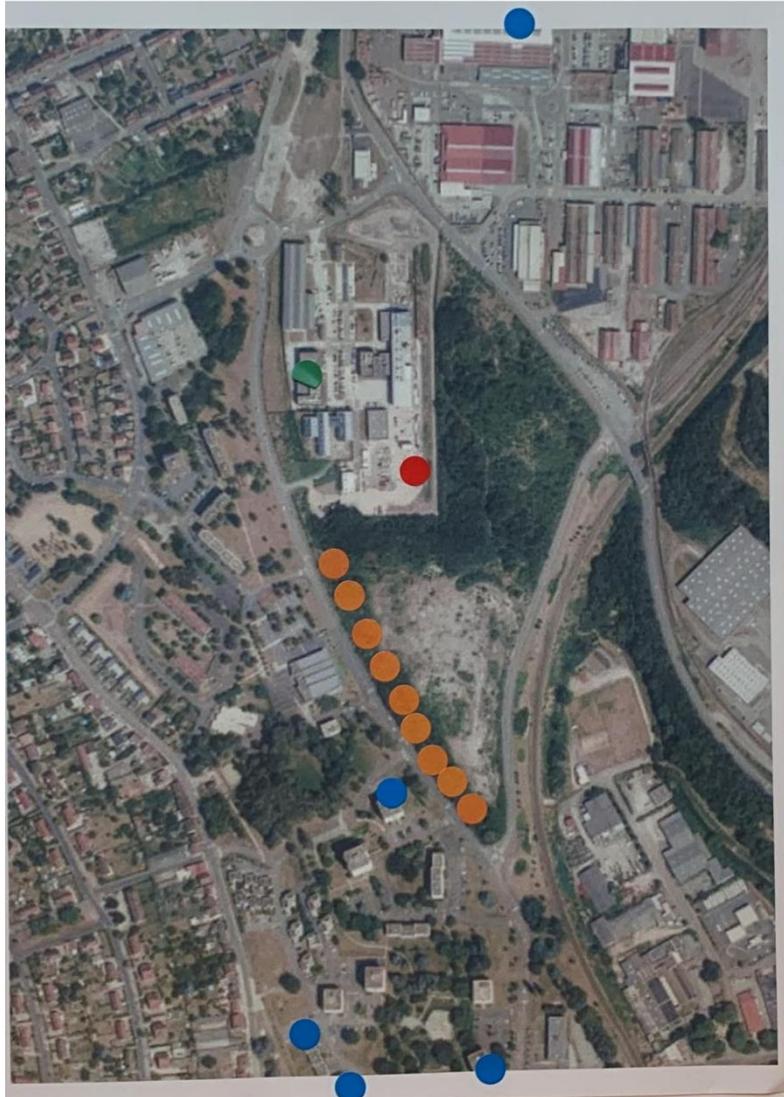
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ De quelle couleur seront les bâtiments ?</li> <li>▪ Le bâtiment sera-t-il producteur d'énergie ? Y aura-t-il des panneaux solaires ?</li> <li>▪ Comment en pas enlaidir la ville et notamment le quartier du Tennis ?</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Adapter le discours et les arguments aux différents publics avec une organisation différente</li> <li>▪ Savoir écouter tous les publics (citoyens, travailleurs...)</li> <li>▪ Opter pour une architecture plutôt que cacher le bâtiment : valoriser le territoire avec un bâtiment qui sort du lot (tourisme et patrimoine)</li> <li>▪ Organiser des débats publics dans des écoles du supérieure avec des ouvriers et employés des usines du Creusot</li> <li>▪ Organiser des débats mobiles au festival gourmande ; créer des évènements qui touchent d'autres publics</li> </ul>
--	---	--	---



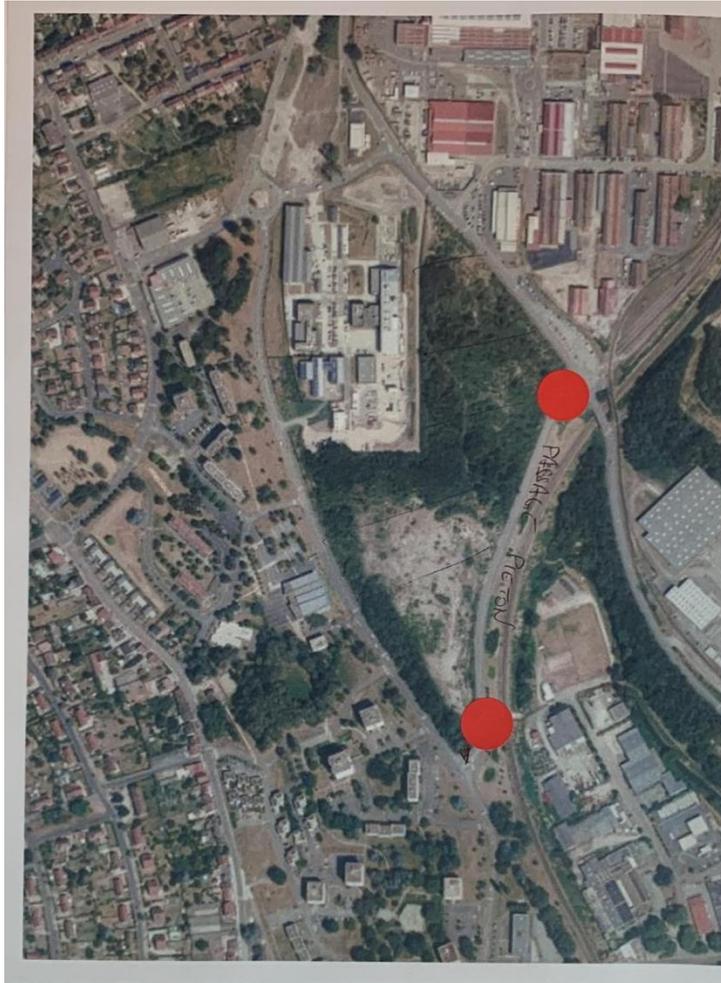
- 1) Impact des vents dominants, notamment venant de l'Ouest ? Bruits, poussières, fumées. Attention à l'école maternelle du Tennis.
- 2) Impact de la canalisation de gaz sur les habitations du quartier Chanliau, risques ?
- 3) D'où vient l'eau ? Pourcentage de récupération ? Volume prélevé ? Impacts environnement ? Utilisation d'un bassin de rétention au Sud du terrain ?
- 4) Plan de circulation pendant les travaux
- 5) Est-ce que les industriels de la zone industrielle ont été consultés ?



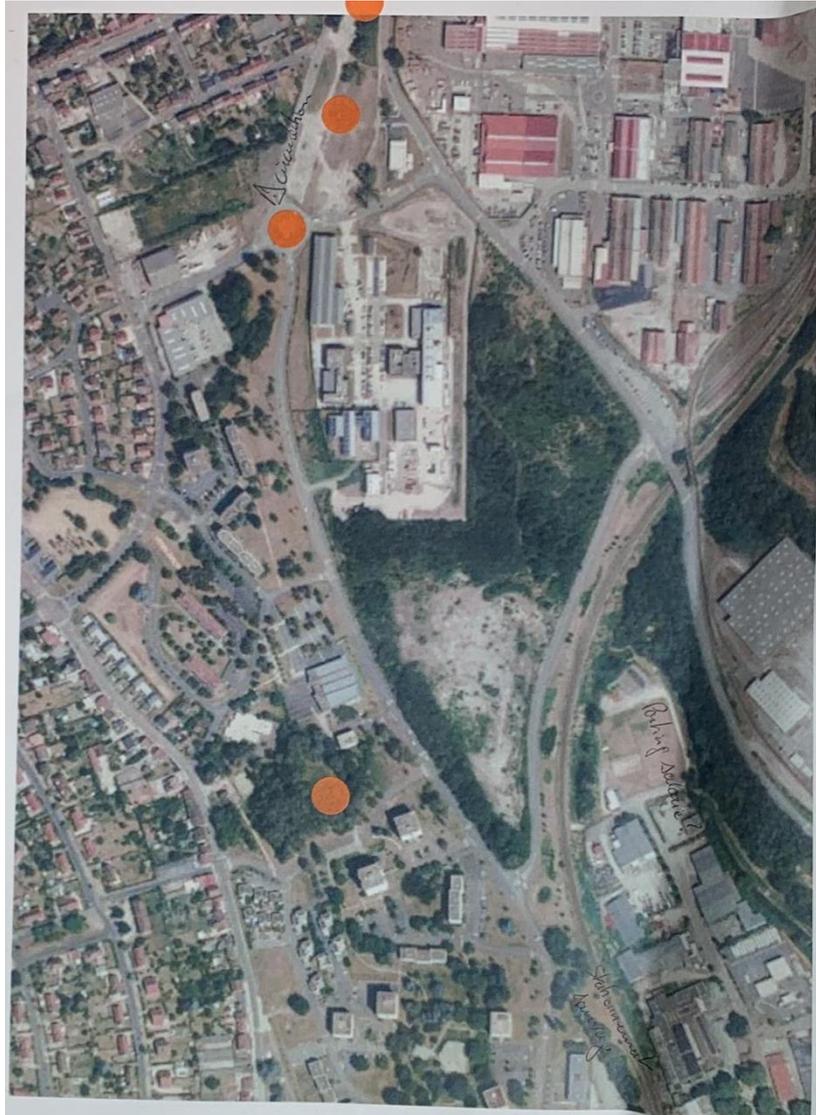
- 1) Sens et flux de circulation. La société RAVE pour l'exploitation des voies ferrées est concernée par le projet. Entretien des voies/adaptation ?
- 2) Creusot vêtements : pas de sortie rue des acacias. Comment gérer la dépollution ? Pas d'impact visuel (verdures) → donne sur les habitations
- 3) Aménagement du rond-point. Permettre l'augmentation du flux ?
- 4) Proximité de l'école maternelle → impacts sur les enfants ?
- 5) Rachat du site auto-distribution pour végétaliser le quartier
- 6) Bande végétale et mur anti-bruit
- 7) Récupération de la chaleur (réseau de chauffage urbain), panneaux solaires ? (cercle vertueux entre les consommations des sites industriels creusotins)



- 1) Qualité architecturale indispensable au regard du caractère du **centre technique actuel** et du **bâtiment plus récent** qui lui est marqué d'une pauvreté architecturale manifeste
- 2) **Préservation de la barrière végétale en front de rue de la Paix et d'une bande végétale importante**
- 3) Entrer en écho à la dynamique des arts urbains **dans la ville et le quartier** avec des gestes architecturaux et artistiques (1% artistique)(ce qui se passe dans le quartier concerne Framatome)



Passage piéton avenue Gaston Bachelard ?



Le rond-point est très sensible, fort risque de conflit.

## Glossaire

---

- CNDP : Commission nationale du débat public
- CUCM : Communauté Urbaine Creusot-Montceau
- EPR : *Evolutionary power reactor*, initialement *European Pressurized Reactor*
- RTE : Réseau de transport d'électricité
- SMR : *Small Modular Reactor*
- OPAC : Office public d'aménagement et de construction